

 PROGRAMME DE RECONNAISSANCE	DONS CUMULÉS - ANNUELS (du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre)					DONS CUMULÉS - À VIE (depuis le tout premier don à la Fondation)					PROGRAMME SÉRÉNITI (les dons planifiés)				
	Ami-es de Sarrazin	Cercle des alliés-es de Sarrazin					Cercle des philanthropes					Cercle des visionnaires			Philanthropes Avenir
		BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE	DIAMANT	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE	DIAMANT	Fonds de dotation	Successions reçues	Promesses de legs et assurance vie	Promesses de legs et assurance vie
<b>LA RECONNAISSANCE</b>	500 \$ 999 \$	1 000 \$ 1 999 \$	2 000 \$ 4 999 \$	5 000 \$ 9 999 \$	10 000 \$ 49 999 \$	50 000 \$ et +	5 000 \$ 14 999 \$	15 000 \$ 49 999 \$	50 000 \$ 99 999 \$	100 000 \$ 249 999 \$	250 000 \$ et +	50 000 \$ et +			Moins de 50 000 \$ ou valeur inconnue
<b>Mentions du nom du/de la donateur/trice</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>dans la liste des donateurs/trices sur le site Internet de la Fondation</li> <li>sur la borne interactive de reconnaissance (à venir)</li> <li>sur le mur de reconnaissance des donateurs/trices (à venir)</li> <li>dans le rapport annuel imprimé</li> </ul>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Présentation du/de la donateur/trice</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>« donateurs/trices du mois » sur le site Internet de la fondation</li> <li>dans l'infolettre</li> <li>dans les médias sociaux</li> </ul>				•	•						•	•			
<b>Invitations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>à l'événement reconnaissance bisannuel</li> <li>aux « Thés de la dignité » - échanges privilégiés avec les intervenants clés de la Maison</li> <li>à une activité spéciale avec la direction et la présidence de la Maison et de la Fondation</li> </ul>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Pour les proches	•	•	•
<b>Autres</b> Certificat ou objet de distinction									•	•	•	Don > 100 000 \$			
Remise d'un objet souvenir aux fidèles donateurs/trices 10, 15, 20 et 25 ans							•	•	•	•	•				

# VOUS ÊTES LE COEUR DE MICHEL-SARRAZIN

**MS** Fondation  
Michel-Sarrazin

Les donatrices et les donateurs tels que vous font battre le coeur de cette formidable maison et votre générosité fait circuler la compassion, la douceur et le respect dans nos murs. Votre engagement signifie accueil, soins, confort et apaisement pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches. Et pour ce cadeau que vous offrez aux personnes malades, nous vous remercions sincèrement.

Tous les dons reçus à la Fondation revêtent une grande importance et s'avèrent essentiels au maintien des soins uniques et gratuits que nous offrons. Vous le savez, sans votre aide, l'oeuvre Michel-Sarrazin ne pourrait tout simplement pas exister et c'est pourquoi la Fondation souhaite reconnaître de manière particulière les donatrices et donateurs qui font preuve d'une générosité exemplaire.

Pour ce faire, nous avons mis sur pied un programme de reconnaissance (voir verso) qui prévoit plusieurs gestes tout simples mais remplis de notre gratitude. Le programme reconnaît la générosité des dons cumulés annuels et à vie. Il souligne également celle des personnes qui font des dons par testament ou par polices d'assurance vie, ainsi que des personnes qui créent ou contribuent à un fonds de dotation.

## LES AMIS-ES ET LE CERCLE DES ALLIÉS-ES DE SARRAZIN

---

Cumul de tous les dons effectués dans une même année soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, peu importe les types de dons versés : *in memoriam*, participation à un événement, sollicitation postale, etc.

## LE CERCLE DES PHILANTHROPES

---

Cumul de tous les dons à vie, c'est-à-dire depuis le premier don jusqu'à aujourd'hui, tous types de dons confondus.

## LE CERCLE DES VISIONNAIRES

---

Cette famille de donatrices et de donateurs regroupe les personnes ayant créé un fonds de dotation, de même que celles ayant contribué à l'un des Fonds Michel-Sarrazin. Elle regroupe également les personnes ayant souscrit à une police d'assurance vie dont la Fondation est propriétaire et/ou bénéficiaire, de même que celles de qui nous avons reçu un don par testament ou qui nous ont confirmé une promesse de legs. Dans tous les cas, le don fait ou à venir est de 50 000 \$ et plus.

## LES PHILANTHROPES AVENIR

---

Cette famille de donatrices et de donateurs regroupe les personnes ayant souscrit à une police d'assurance vie dont la Fondation est propriétaire et/ou bénéficiaire et celles qui ont fait une promesse de dons par testament dont les montants sont inconnus ou inférieurs à 50 000 \$.

**N.B. :** À chaque année, la personne donatrice est informée de la catégorie dans laquelle elle se situe et du niveau atteint : bronze, argent, or, platine et diamant.

Il est possible qu'une personne donatrice se retrouve dans deux catégories pour une même année, par exemple dans le don cumulé annuel et le don cumulé à vie. Lorsque c'est le cas, elle recevra la reconnaissance de la catégorie la plus avantageuse pour elle.

Parmi les éléments de reconnaissance, la Fondation souhaite publier le nom de tous ses donatrices et donateurs de 500 \$ et plus. Toutefois, si vous souhaitez demeurer anonyme, merci de nous aviser par courriel à [fondation@michel-sarrazin.ca](mailto:fondation@michel-sarrazin.ca), par téléphone au 418-687-6084 ou en utilisant l'un des coupons-réponse de nos envois postaux. La Fondation s'engage à respecter votre volonté à cet égard, mais tient à souligner l'impact positif d'une telle publication qui agit comme source d'inspiration auprès des leaders de notre communauté.

**Voir le programme de reconnaissance au verso**